

Bonne rentrée 2023 !



DEPARTEMENT du TARN



MAIRIE DE VALDERIES

Carmausin
Ségala

INFOS PRATIQUES MAIRIE

Mairie

Place de la Mairie

81350 VALDERIES

05 63 56 50 05

Courriel :

contact@mairie-valderies.com

Site web :

www.mairie-valderies.com

Facebook :

Mairie de Valdériès.

**Horaires d'ouverture du
secrétariat de mairie :**

Lundi, mardi, jeudi et

vendredi de 9h00 à 12h00 et

de 14h00 à 17h00.

Permanence des élus :

Samedi de 09h00 à 12h00 sur

rendez-vous.



Les constructions du lotissement du « Domaine de la Font Neuve » bientôt terminées.



Le 2^e médecin exerce dans la Maison Médicale depuis le 31 juillet.

Valdériès est l'une des 31 communes membres de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala :

ALMAYRAC / BLAYE-LES-MINES / CAGNAC-LES-MINES / CARMAUX / COMBEFA / CRESPIEN / JOUQUEVIEL / LABASTIDE-GABAUSSE / LE GARRIC / LE SEGUR / MAILHOC / MILHAVET / MIRANDOL-BOURGNOUNAC / MONESTIES / MONTAURIOL / MONTIRAT / MOULARES / PAMPELONNE / ROSIERES / SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX / SAINT-CHRISTOPHE / SAINT-JEAN-DE-MARCEL / SAINTE-CROIX / SAINTE-GEMME / TAIX / TANUS / TREBAN / TREVIEU / VALDERIES / VILLENEUVE-SUR-VERE / VIRAC.

Édito du Maire



Chères Valdéroises, chers Valdérois,

Ce bulletin municipal a pour vocation de vous donner un écho humain et de proximité de la vie municipale. Cette dernière peut, parfois et par la force de nos rythmes de vie trépidants, vous sembler un peu lointaine. L'équipe municipale ainsi que l'ensemble des salariés municipaux travaillent, parfois dans l'ombre, parfois de façon plus visible par tous, mais leur vocation est la même : œuvrer pour le bien-être collectif et la vie du village.

L'évolution de la réglementation et le durcissement des normes environnementales nous imposent, pour le bien de tous, de ne plus employer des produits chimiques pour désherber les espaces publics.

Nos employés municipaux travaillent toute l'année pour entretenir nos rues et nos trottoirs, mais la tâche est grande et il est difficile de supprimer toutes les herbes simultanément sur l'ensemble du village. Je tiens à rappeler que le Code général des collectivités territoriales autorise le maire, par arrêté municipal, à définir le périmètre des actions à mener pour l'entretien des trottoirs et des rues. Il revient donc à chaque citoyen (propriétaire ou locataire) de balayer, laver, retirer les déchets et désherber devant chez lui. Cela concerne les façades, les trottoirs, les fossés, les caniveaux..., sur les voies publiques comme sur les voies privées. Je tiens d'ailleurs à féliciter les habitants qui le font déjà.

Concernant les ordures ménagères, nous constatons encore beaucoup trop d'incivilités. Depuis le 1er janvier, le tri sélectif a évolué. L'ensemble des emballages (pot de yaourt, plastique...) va dans les conteneurs jaunes. Ces déchets doivent être **impérativement mis en vrac sans les imbriquer** et surtout **ne pas être dans un sac**. Pour les cartons, il faut les plier ou les aplatir pour ne pas obstruer un conteneur avec seulement 2 ou 3 cartons. Il est primordial de respecter ces règles. Les ordures ménagères (sacs noirs) coûtent 8 fois plus cher à traiter que le recyclage (bacs jaunes), d'où l'importance de bien trier. Les vêtements, les tissus, les chaussures attachées par paire, même une chaussure seule, ainsi que tous les articles de maroquinerie (sac, ceinture...), doivent être déposés dans les colonnes « Le Relais » situées devant l'atelier municipal et devant la déchèterie.

Tous ensemble nous devons contribuer au bon fonctionnement public et au bien vivre ensemble. Je sais pouvoir faire confiance aux Valdéroises et aux Valdérois pour continuer à écrire ensemble la belle histoire de Valderiès.

Vous pouvez aussi compter sur mon engagement, sur celui de mes collègues élus, engagement toujours guidé par notre passion pour le village et ses habitants.

En attendant de vous retrouver, je vous souhaite en mon nom et au nom du conseil municipal, du bonheur, la santé et beaucoup de joie.

Bien fidèlement.

Le maire Vincent RECOULES.

État-civil 2022

NAISSANCES

GOURBEYRE, Auriel, Eric, Bernard le 17/01/2022.

WITAS, Gabin, Louis le 05/02/2022.

FABRE, Ilan, Bastien, Théophile le 03/03/2022.

SOUPART, Noé, Stéphan le 20/03/2022.

IACONO DI CACITO, Gaspard, Joseph, Jean le 23/06/2022.

LEBRETON, Lou le 25/06/2022.

BARBOSA PEREIRA Lylou, Ana le 31/08/2022.

SEVILLE, Noa, Félix, Pascal le 11/09/2022.

CABOT, Timothé, Jean le 16/09/2022.

MORAIS, Noé, Jean-Marcel, Antonio le 03/10/2022.

CAUSSE, Léa, Manon le 16/10/2022.

GRAZZINI, Maxine, Céleste le 29/10/2022.

DUCROCQ, Faustine, Aline, Sophie le 25/11/2022.

MARIAGES

DELBAR, Sylvain, Paul, Michel avec BUONOMO, Audrey le 20/08/2022.

CONSTANS, Jérémy avec PUEL, Estelle le 02/09/2022.

CAYRON, Jean-Pierre, François, André avec ANDRIEU, Liliane, Simone, Pierrette le 10/12/2022.

DÉCÉS

(Personnes domiciliées dans la commune au moment du décès)

AT, André, Jean, Henri le 02/06/2022.

MALATERRE, André, Siméon, Roger le 04/11/2022.

FABRE, André le 15/12/2022.

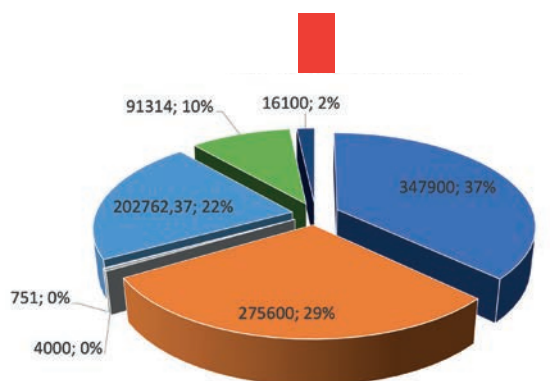
BUDGET COMMUNAL

Le budget prévisionnel de fonctionnement de 2023 s'équilibre à hauteur 938 427,37 € en dépenses et recettes.

Le budget d'investissement de 2023 s'équilibre à hauteur de 436 296,10 € en dépenses et recettes.

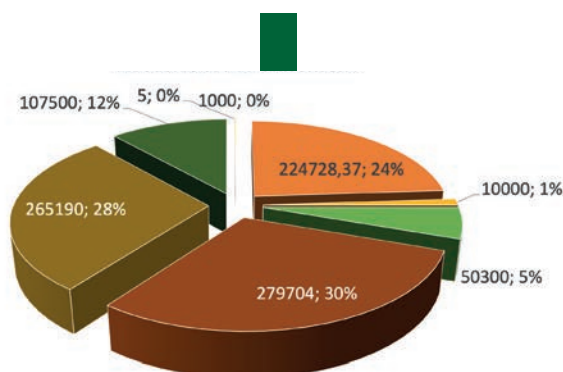
Vous pouvez retrouver les comptes administratifs et tous les détails des dépenses et des recettes de l'année 2022 sur le site de la mairie sur l'onglet : Mairie /Budget Comptes Administratifs

DÉPENSES FONCTIONNEMENT



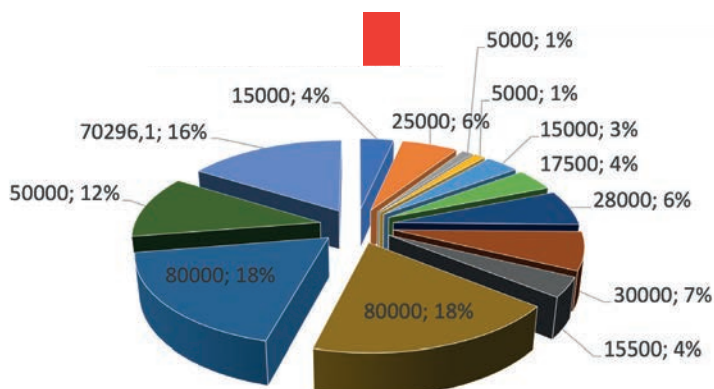
- Charges à caractère général 347 900,00€
- Charges de personnel et frais assimilés 275 600,00€
- Attribution de compensation 4 000,00€
- Dépenses imprévues 751,00€
- Virement à la section d'investissement 202 762,37€
- Autres charges de gestion courante 91 314,00€
- Charges financières 16 100,00€

RECETTES FONCTIONNEMENT



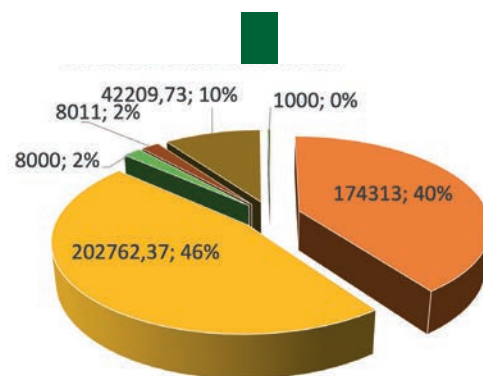
- Atténuation des charges 224 728,37€
- Remboursements rémunérations personnel 10 000,00€
- Ventes de produits, prestations de service 50 300,00€
- Impôts et taxes 279 704,00€
- Dotations et participations de l'état 265 190,00€
- Autres produits de gestion courante 107 500,00€
- Divers 5,00€
- Produits exceptionnels 1 000,00€

DÉPENSES INVESTISSEMENT



- Autres immobilisations corporelles 150 000,00€
- Réseaux de voirie 25 000,00€
- Autres installations, matériels informatiques 5 000,00€
- Autres équipements et mobiliers 5 000,00€
- Réseau d'électrification éclairage public 15 000,00€
- PLU 17 500,00€
- Matériel roulant 28 000,00€
- Travaux bâtiment public 30 000,00€
- Travaux clocher 15 500,00€

RECETTES INVESTISSEMENT



- Subventions Etat, région, Département 174 313,00€
- Virement de la section d'exploitation 202 762,37€
- FCTVA 8 000,00€
- Taxe aménagement 8 011,00€
- Excédent de fonctionnement capitalisé 42 209,73€
- Produits exceptionnels divers 1 000,00€



TRAVAUX, REUNIONS ET ÉVÉNEMENTS

AYANT EU LIEU DEPUIS LA PARUTION DE LA DERNIERE LETTRE DU MAIRE DE NOVEMBRE 2022.

LES TRAVAUX

Voirie.

Des travaux de voirie ont été réalisés courant 2023 sur le chemin de Barrau (VC12) et sur le chemin des Jonquières (VC3) pour un montant total TTC de 37.127,04 €.

Aménagement et sécurisation de l'entrée du Bourg sur la route d'Albi.

Le chantier débutera en septembre pour une durée d'un mois.

Agrandissement du local des kinésithérapeutes.

Une 1^{ère} réunion de chantier est prévue le 04 septembre.

La 1^{ère} phase de collecte des pneus usagés est terminée.

La 1^{ère} phase de collecte des pneus usagés sur notre commune qui ne concernait que les pneus des véhicules légers a débuté le 7 octobre 2022. La société biterroise chargée de réaliser cette prestation a effectué sur différents points de collecte sept transports pour récupérer auprès de nos agriculteurs près de 13.000 pneus soit plus de 80 tonnes qui ont été acheminés vers le site héraultais de recyclage. Cette opération a été parfaitement coordonnée par Michel Dieuze, Adjoint à la Mairie et Elu référent auprès de la Communauté des Communes du Carmausin-Ségala pour le suivi de ce dossier, assisté en cela par Damien Cabot, Président de la CUMA locale. Leur implication a permis le bon déroulement de cette collecte et l'optimisation du chargement des camions. Tous deux tiennent à remercier les agriculteurs concernés par cette opération pour leur très forte participation. Ils rappellent par ailleurs que la fin de la 2^{ème} phase d'enlèvement, qui concerne les pneus de remorques, camions, tracteurs et véhicules légers sera programmée très prochainement.



Suivi de l'adressage.

Depuis septembre 2022, l'ensemble de la population résidant hors du centre-Bourg de notre commune dispose d'une « **adresse légale** » **normée** composée obligatoirement d'un numéro, d'un type de voie (route, chemin, impasse, ...) et du nom de cette voie. Lors des réunions de présentation qui se sont déroulées à ce moment-là, Michel DIEUZE, Adjoint chargé de la mise en place et du suivi de ce projet a insisté sur la nécessité de signaler auprès de vos différents interlocuteurs le changement du libellé de votre « adresse légale ». Pour ce faire, chaque habitant(e) concerné(e) s'est vu remettre un courrier attestant de ce changement « administratif » d'adresse légale pour permettre à chacune et chacun d'informer ses différents correspondants (Services publics, banques, assurances, fournisseurs divers, abonnements, ...) et éviter ainsi tout problème ou retard dans la réception du courrier, dans la livraison de marchandises et/ou de colis, etc. De plus, à cette occasion, nous vous avons remis une plaque de votre nouveau numéro d'habitation. Dans le cadre du suivi de ce projet, nous nous permettons de rappeler que celles et ceux qui n'ont pas encore finalisé leur démarche visant à communiquer le nouveau libellé de leur « adresse légale » auprès de leurs correspondants doivent le faire au plus tôt et rappelons également que la plaque de leur numéro d'habitation doit être impérativement positionnée de telle sorte qu'elle soit visible depuis la voirie. Ce dernier point est essentiel pour identifier rapidement et précisément le lieu d'une habitation, en particulier dans le cas d'éventuelles interventions urgentes (Gendarmerie, secours, ...). Bien évidemment, en cas de difficulté rencontrée dans vos démarches, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie au 05.63.56.50.05 ou à lui adresser directement un mail contact@mairie-valderies.com afin que votre demande soit transmise à la personne chargée du suivi de ce dossier. Nous vous remercions pour votre collaboration.



LES ÉVÉNEMENTS ET LES RÉUNIONS

(hors réunions du conseil municipal)

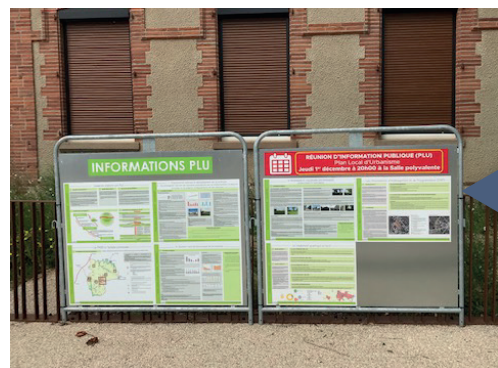


104^e commémoration de l'Armistice.

Elle a eu lieu le 13 novembre à 11h00. Dans l'assistance rassemblée devant la mairie pour le défilé, outre le maire Vincent Recoules et les membres de son conseil municipal, étaient présents : la conseillère départementale Sylvie Bibal Diogo, deux personnels de la brigade de Valdériès, des anciens combattants, des enseignants, des parents d'élèves et des enfants de l'école. Comme l'année dernière, l'association des Anciens Combattants du Garric était fortement représentée avec notamment la présence de son président Maurice Maurel et de six porte-drapeaux. Les musiciens de l'Union Musicale de Carmaux étaient également là. Au monument aux Morts, la cérémonie a été parfaitement organisée et dirigée par Roland Bruère du comité du Souvenir Français. Après l'allocution du maire et la lecture de messages, les enfants de l'école ont lu un texte en hommage au seul poilu Mort pour la France inhumé au cimetière de Valdériès. Puis, avant les habituels dépôts de gerbes et de bouquets de fleurs, l'appel des Morts pour la France de la commune a été effectué par les quatre adjoints du maire. Après la cérémonie et les remerciements du maire, les participants se sont rendus à la mairie pour le vin d'honneur.

Marché de Noël.

Le samedi 10 décembre à 16h00, en raison des mauvaises conditions climatiques et par décision de dernière minute, le marché de Noël de Valdériès initialement prévu en extérieur a eu lieu finalement dans la salle polyvalente. Ce changement a satisfait les 15 exposants et les visiteurs au nombre d'environ 300. De bonnes animations étaient au rendez-vous. Les enfants de l'ALAE (SEGA'LIENS) et de l'association APE ont chanté et dansé. Ils ont eu la visite du Père Noël à qui ils ont remis une lettre et un dessin. Les exposants et associations ont proposé à la vente leurs produits et leurs fabrications. Le vin chaud était là pour réchauffer et les gourmets ont pu apprécier les gâteaux. En fin de marché, ceux qui le souhaitaient ont pu déguster de la choucroute et du hachis parmentier préparés par le club de rugby. La municipalité remercie l'UCIAC, les exposants et les associations locales pour leur participation.



Plan Local d'Urbanisme (PLU) : réunion publique d'information.

Le projet de PLU a été arrêté par le conseil municipal et sera suivi d'une enquête publique en octobre 2023. Afin de présenter le projet aux habitants, une réunion d'information a été organisée le 01 décembre 2022 à 20h00 à la salle polyvalente. Des renseignements ont été communiqués (règlement, zonage, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, etc.). Les questions ou points relevant de l'intérêt privé n'ont pas été abordés. Des panneaux d'informations sur l'élaboration du PLU sont consultables devant la mairie.

Une très belle fête de la MARPA.

Le 29 novembre, la MARPA « Le Ségali » a organisé une fête à la salle polyvalente. Rappelons que cette résidence accueille 24 séniors autonomes ou en légère perte d'autonomie. Dans la salle, parmi la cinquantaine de personnes présentes, outre la présidente Danièle Dalla Riva, la responsable Valérie Scache, les membres du conseil d'administration, les résidents, leurs familles, les amis, le personnel et les bénévoles, étaient présents certains élus dont la conseillère départementale Sylvie Bibal Diogo et le maire Vincent Recoules. Après les discours et avant de déguster un savoureux goûter, le public a pu apprécier durant deux heures un spectacle donné par la troupe de comédiens et musiciens « Chabada » de Puygouzon sur le thème de Marseille et son bar de la marine. Un bon moment partagé à renouveler.



Vœux de la municipalité au personnel communal.

La municipalité a organisé le 13 janvier à 17 heures dans la salle du conseil municipal une réunion à laquelle étaient conviés les neuf employés municipaux. Trois d'entre eux étaient absents, excusés. Tous les participants ont pu échanger avec les membres du conseil et se souhaiter les meilleurs vœux pour la nouvelle année. Lors de son mot d'accueil, l'adjoint Pierre Ricca a excusé le maire qui n'avait pas pu être présent. Au nom des quinze membres de l'équipe municipale, il a remercié le personnel communal pour le travail efficace accompli tout au long de l'année au service de la population. Ce moment convivial s'est

poursuivi par la dégustation de la traditionnelle galette. Un coffret cadeau contenant des produits locaux a été remis à chaque employé.

1^{ère} cérémonie des vœux de la municipalité à la population.

Après deux années de crise sanitaire durant lesquelles elle n'a pu se dérouler, la cérémonie des vœux de la municipalité a eu lieu le 21 janvier dans la salle polyvalente où de nombreuses personnes étaient présentes. Parmi elles, figuraient Sylvie Bibal-Diogo et Guy Malaterre, conseillers départementaux, André Cabot maire honoraire et le major Éric Courtois commandant la communauté de brigades. Le maire a souhaité au nom de toute la municipalité les vœux à tous les participants, aux agents et représentants des administrations et services publics, aux collaborateurs des communes et structures intercommunales et aux responsables et bénévoles associatifs. Ensuite, il a présenté les membres de son équipe municipale dont trois étaient absents pour raisons professionnelles, et les enfants élus du Conseil Municipal Jeunes. Il a exprimé sa satisfaction pour l'ouverture dans le village de l'épicerie et de la Maison d'Assistantes Maternelles. Il a remercié pour leur travail les employés municipaux, ceux du SICTOM, les acteurs des associations qui contribuent au dynamisme du village. Il a profité de l'occasion pour lancer un appel à bénévoles pour œuvrer en particulier auprès de l'enfance-jeunesse. Il a tenu à faire le bilan de l'action menée par la municipalité depuis le début du mandat, a présenté les projets pour 2023 et donné les dates des futurs événements. A l'issue des discours, ce moment convivial s'est ensuite poursuivi autour du verre de l'amitié.





De la rubalise sur les Écrits du Temps.

Le 28 janvier, le monument « Les Écrits du temps » créé en 2019 par l'artiste Nicolas Bonnafous et érigé sur la place de la mairie à Valdériès a été entièrement emballé avec de la rubalise après accord de l'artiste et du maire. Ce recouvrement, non destiné à protéger la structure, a été réalisé par le jeune artiste valdérois Jérémy Thomas, à l'instar de la démarche de Christo et Jeanne-Claude qui recouvrirent de façon éphémère l'Arc de Triomphe de Paris en 2021. Pendant une heure trente, Jérémy qui effectue des études en préparation de l'art à Toulouse a emballé la structure à l'aide de 400 m de rubalise blanche et rouge, ruban enlevé et récupéré après la prise de photographies. Son geste, « cacher pour révéler », fait partie d'un projet d'école. La structure représente le temps long et inversement la pose du ruban est éphémère. Cette action n'a pas manqué d'interroger les visiteurs.

Repas des Aînés.

Pour la seconde année consécutive, la municipalité a organisé le 04 mars 2023 à la salle polyvalente un repas gratuit destiné aux « Aînés » résidant dans la commune et âgés de plus de 65 ans. 98 personnes ont répondu favorablement à cette invitation contre 94 l'année précédente. Même le doyen de la commune Joachim Das Nieves et son épouse étaient présents. Les convives ont été accueillis par le maire Vincent Recoules et par les membres de son conseil municipal. Après l'apéritif et le mot d'accueil du maire, les Aînés ont pu apprécier le repas préparé par le restaurant « L'Authentique 2.0 » et la boulangerie « La Mie-Kaël » du village. Le service a été assuré par les élus. Cette journée conviviale faite de rencontres et d'échanges, très appréciée de tous, a été parfaitement préparée par la commission « animations ».



Des jouets pour les enfants d'Ukraine.

Durant tout le mois de février, les ALAE de Valdériès et du Garric se sont associés aux élèves du BTS SAM (Support à l'Action Managériale) de Rodez pour collecter des jeux et des jouets destinés aux enfants d'Ukraine qui vivent actuellement dans leur pays une situation très difficile. L'idée d'organiser cette action a été prise par ces étudiants ruthénois. Leur partenaire Emmaüs Rodez était chargé d'organiser l'acheminement des jouets en Ukraine. Cette opération a été parfaitement relayée localement par Maylis MILAN de Saussenac, 18 ans, étudiante à Rodez en BTS SAM. Le jeudi 23 février, en présence des directeurs des ALAE précités, elle a réceptionné les nombreux dons au centre

de loisirs de Valdériès. Satisfaite du bilan de cette opération, Maylis a tenu à remercier les donateurs.

La mairie cambriolée.

Au cours de la nuit du 10 au 11 juillet, un ou plusieurs malfaiteurs se sont introduits dans la mairie de Valdériès après avoir forcé une fenêtre donnant sur la cour de l'école située à l'arrière du bâtiment communal. Puis, après avoir fracturé plusieurs portes intérieures dont celle du bureau du maire, ils ont fouillé les locaux sans oublier le local des archives à l'étage. Après inventaire, il s'avère que des tickets restaurant destinés au personnel du SICTOM de Valence-Valdériès ont été dérobés. Les gendarmes ont effectué les constatations d'usage. Plainte a été déposée auprès de la communauté de brigades de Valdériès, unité chargée de l'enquête. Il est à noter qu'au cours de la même nuit, la mairie de Rosières a subi le même sort où là aussi des tickets restaurant ont été emportés.



Un second médecin à Valdériès.

Après l'arrivée courant 2022 du docteur Karine, Charlier-Savignac, la municipalité a poursuivi ses nombreuses démarches pour rechercher un second praticien. Ces recherches ont été fructueuses puisqu'un second médecin généraliste Nicolas ROBIN s'est installé le 31 juillet 2023 dans la maison de santé de notre village. Contact : 05.31.51.09.61.

SICTOM : suppression d'une tournée de collecte.

Au cours de sa réunion du 09 mars 2023, le comité syndical du SICTOM de Valence-Valdériès a décidé de supprimer une tournée de collecte des ordures ménagères faite en porte à porte le JEUDI dans l'agglomération de Valdériès. Cette modification, effective depuis le 03 avril 2023, permet au SICTOM de s'adapter suite à la mise en place depuis le 1er janvier de nouvelles consignes de tri. Les autres collectes sont maintenues.

Acquisition de composteurs :

Des composteurs de 800 litres au prix unitaire TTC de 30 € peuvent être achetés auprès du SICTOM à raison d'un composteur par foyer. Pour cela s'adresser au secrétariat du SICTOM à la mairie de Valdériès.

Consignes de tri : voir la fiche signalétique en dernière page du présent bulletin municipal.

La fête de Pâques.

Le comité des fêtes de Valdériès avait préparé cette année du 07 au 09 avril un programme (soirées animées, exposition de voitures anciennes, foot loisirs, chasse aux œufs, pétanque, rugby loisirs, course cycliste, vide greniers, déjeuner aux tripous, repas dansant, etc..) permettant de se divertir. Comme tous les ans, le public a été au rendez-vous.

Le sous-préfet visite la commune.

Jeudi 27 avril, Fabien Chollet, secrétaire général de la Préfecture et sous-préfet d'Albi, était en visite communale à Valdériès. Il était accompagné de Marion Vergnes, responsable du bureau de la coordination et de l'animation territoriale. A la mairie, il a pu échanger avec le maire Vincent Recoules et les élus présents sur notamment le soutien de l'Etat aux projets communaux. A l'issue de cette réunion, il a visité le jardin participatif puis s'est rendu à la Marpa où il s'est entretenu avec Danièle Dalla Riva, la présidente de cet établissement. Il a pu visiter les locaux de cette maison d'accueil et a pu dialoguer avec les résidents.





LA VIE SCOLAIRE

Vente de sapins de Noël par l'école.

Les enseignants de l'école primaire de Valdériès ont organisé leur 1ère vente de sapins de Noël en porte-à-porte du 07 au 18 novembre 2022. Il s'agissait de sapins naturels Nordmann provenant de la Corrèze et coupés la veille de la livraison. Cette action a été réalisée dans le but de récolter des fonds dont l'intégralité permet de financer les sorties scolaires et autres projets pédagogiques. Elle a connu un grand succès.

Un peu d'histoire avant les vacances scolaires.

Les élèves des classes C.E et C.M ont eu droit le 21 octobre, veille des vacances de la Toussaint, à un peu d'histoire locale. En effet, rassemblés devant le groupe scolaire de Valdériès, ils ont écouté attentivement Mr Alain Salles qui leur a retracé l'historique de ce bâtiment. D'abord projetée en 1864, la construction de l'école se poursuivra en 1881 sur son emplacement actuel qui était à l'origine la partie Nord du champ de foire. Pour l'année 1884, alors que la commune comptait 1021 habitants, 122 élèves (62 garçons et 60 filles) étaient inscrits dans l'établissement. A l'issue du récit historique et avant de savourer une petite collation, les élèves du conseil municipal jeunes ont dévoilé devant leurs camarades deux plaques fixées au mur retraçant l'histoire de cette école.



Les petits valdérois à Paris.

Courant juin, les élèves de la classe de CM de Valdériès, accompagnés de leur enseignante Mme Guerra ont séjourné une semaine à Paris. Logés derrière la mairie de Paris, les petits Valdérois ont pu admirer les monuments parisiens ; Notre-Dame, le Panthéon, le Sénat, la Madeleine, Beaubourg...Ils ont gravi la Tour Eiffel, assisté au ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe, dansé au Trocadéro et chanté sur les Champs-Élysées, fait des sciences au Palais de la Découverte, dessiné les vitraux de la Sainte-Chapelle après les avoir observés. Mais ils ont aussi dansé à Versailles, admiré les grandes eaux, déambulé dans la galerie des Glaces. Au Louvre, La Joconde leur a souri, ils ont cherché le Scribe dans les antiquités égyptiennes puis découvert les origines des jeux Olympiques dans les antiquités grecques. L'éducation à la citoyenneté ne serait rien s'ils n'avaient pas été invités à l'Assemblée nationale par leur députée Karen Erodi. Ils ont eu la chance de rentrer dans l'hémicycle et d'assister aux débats en cours. Mme Erodi a accompagné la classe tout

au long de sa visite en apportant diverses précisions puis elle leur a offert à chacun un petit cadeau contenant notamment une cocarde. Enfin, elle a pris le temps de discuter avec eux et de répondre à leurs questions. Tous les enfants et les accompagnateurs sont revenus enchantés de ce voyage, où ils ont été accueillis par un petit pot organisé par les familles. Tout est bien qui finit bien.

Prix des repas à la cantine scolaire.

Par délibération en date du 12 juillet 2023, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le prix des repas à la cantine pour l'année scolaire 2023/2024 et ce malgré l'inflation actuelle.

Il est à noter que la moitié du coût moyen d'un repas est déjà pris en charge à 50% par la municipalité. Le prix des repas restant à charge est maintenu à 4€ pour les enfants et à 5,40€ pour les adultes.

Départ du directeur de l'école.

Après onze années de présence à l'école de Valdériès, le directeur d'établissement Grégory Capello quitte notre commune pour aller diriger à la prochaine rentrée une école plus importante à Arthès. Lors de son pot de départ organisé à la mairie le 06 juillet, outre les enseignantes, le personnel de la communauté éducative, la secrétaire de mairie et certains adjoints au maire, étaient présents le maire actuel Vincent Recoules et l'ancien maire André Cabot. Lors de sa prise de paroles, Grégory Capello a indiqué : « Je ne pars pas en claquant la porte mais pour un nouveau projet, un nouveau défi dans une école plus importante. Merci de m'avoir accompagné pendant toutes ces années. » Vincent Recoules a poursuivi : « Merci pour ces onze années de travail dont certaines ont été difficiles en raison de la Covid impliquant un protocole et un dispositif exceptionnels. Les deux municipalités ont fait preuve de bienveillance à l'égard de l'école. Nous essayons de vous accompagner au mieux. Tous nos vœux de réussite dans vos nouvelles fonctions. » André Cabot a clôturé en ces termes : « L'école est un symbole fort de la République. Durant mes 31 ans de mandat, la municipalité a rénové le bâtiment scolaire, construit la salle de motricité et mis en place la cantine avec des repas équilibrés préparés sur place. Merci pour votre implication et tous mes vœux de réussite à Arthès. » Vincent Recoules a ensuite offert au partant au nom de la mairie un coffret contenant diverses bouteilles de bière. Grégory Capello sera remplacé par Emilie Joly qui exerçait auparavant à Carmaux.



Les jeudis de l'énergie citoyenne.

Face à l'envolée des prix de l'énergie et au démarchage effréné d'installateurs peu scrupuleux, la coopérative COOP de SO a organisé une réunion publique d'information le 10 novembre 2022 sur le thème : comment produire une partie de son électricité grâce au photovoltaïque. Toutes explications ont été données sur la faisabilité, la rentabilité et le dimensionnement des équipements afin de pouvoir choisir un installateur en toute connaissance de cause.

Des plantations au jardin participatif.

« Pour Ste Catherine, tout prend racine ». Ce proverbe a été mis en application le dimanche 27 novembre de 10h à 12h au jardin participatif situé chemin de Musac à Valdériès. En effet, les membres du comité jardin ont planté des arbres fruitiers (pêchers, cerisiers, kiwis) et diverses plantes. Après ce travail, les participants ont pu se reconforter autour d'un apéritif convivial offert par la municipalité.



Salon Habitat Energie.

Les visiteurs se sont déplacés en nombre le 04 février au salon Habitat Energie qui était organisé à la salle polyvalente de Valdériès par la communauté de communes du Carmausin-Ségala et par les membres de la commission environnement de la mairie de Valdériès en la présence de Séverine Auque, Emilie Causse, Nathalie Sudre et à l'instigation de Christel Guerra membre également de la commission environnement de la 3CS. Ils ont pu obtenir auprès des conseillers et professionnels des informations sur l'isolation, le chauffage, les écogestes, la récupération d'eau, les aides financières à la rénovation et des conseils pour réduire la consommation d'énergie. Les enfants ont été heureux de participer à de nombreux jeux et à des saynètes humoristiques sur les bons gestes à adopter pour le bien de la planète. Les organisateurs ont été ravis de cette forte affluence.



Bilan de l'opération ramassage des déchets.

La 3^e édition de l'action écocitoyenne organisée par Christel GUERRA, chargée de la commission environnement à la municipalité, s'est déroulée sous la pluie le dimanche 26 mars de 10h à 12h avec un nombre de participants en diminution par rapport à l'année dernière. Equipés de gilets, de gants et de pinces, les bénévoles au nombre d'une quinzaine ont ramassé les déchets dans les rues du village et sur les bords des routes. Si le centre bourg était propre, preuve que les habitants sont plus respectueux, il n'en était pas de même des fossés et routes en dehors de l'agglomération où deux téléviseurs, un pneu et des plastiques ont

été ramassés non loin de la déchèterie. De même, au stade et aux abords de la salle polyvalente, de nombreux mégots étaient jetés au sol. Des efforts sont encore à fournir pour améliorer la propreté de ces lieux. La mairie remercie toutes celles et ceux qui ont accompli cet engagement citoyen.

Se former pour lutter contre l'ambrosie.

Une réunion d'informations sur l'ambrosie a été organisée le 28 juin dans la salle du bâtiment multifonction de Valdériès par la mairie, le CPIE et la Chambre d'Agriculture afin de mieux lutter contre cette plante invasive dangereuse pour la santé. En effet, cette dernière dont la présence a été constatée dans le Tarn et dans notre commune, libère en fin d'été des pollens qui provoquent des réactions allergiques (rhinites, conjonctivites, toux, urticaire, eczéma, asthme). De plus, elle constitue une menace pour l'agriculture car du fait de sa propagation rapide elle engendre des pertes de rendement et des charges supplémentaires de traitement des sols. Pour ces raisons, elle doit être éliminée avec précaution (port de gants) par arrachage avant la floraison en août et la grenaison en septembre. Au cours de cette réunion, en présence de Christel Guerra adjointe au maire, Jérémy Pringault du CPIE du Tarn, référent départemental ambrosie désigné par l'ARS et son accompagnateur Constant Bouvard, ont indiqué aux douze personnes présentes comment reconnaître l'ambrosie et comment l'éliminer, élimination qui va être rendue obligatoire par un futur arrêté préfectoral. Vous pouvez vous informer ou signaler la présence de cette plante sur :



www.signalement-ambrosie.fr, www.cpie81.fr (05.63.34.09.90) ou contact@mairie-valderies.com (05.63.56.50.05)



LA MÉDIATHEQUE

Votre médiathèque du Puy Saint Georges.

L'équipe de la médiathèque composée d'une professionnelle et de 7 bénévoles vous accueille chaleureusement les :

Lundi de 14h/17h

Mardi de 10h/12h

Mercredi de 10h/12h et 14h/18h

Vendredi de 16h/19h

Samedi de 10h /12h.

Les habitants du territoire y trouvent des livres, mais pas seulement !! Nous sommes à l'écoute de vos diverses propositions de projets.

Très récemment, les assistantes maternelles nous ont sollicitées pour organiser un RDV régulier, animé par des ateliers de lectures pour les bébés. Nous sommes en lien avec l'association locale culturelle « Partâge ». Un RDV d'écriture a eu lieu durant le printemps des poètes.

Nous mettons en place de nombreux projets avec les classes de l'école de Valdériès, avec les différentes sections. Durant l'année scolaire 2022-2023, nous avons mené plusieurs projets :

« L'écriture d'un conte » avec les CE, « Les incorruptibles » avec la classe de maternelle et de GS, CP (le Prix des Incorruptibles est un projet littéraire, citoyen, pour tous les enfants. Il a pour mission de susciter le désir de lire à travers la découverte d'une sélection de livres de qualité, se forger une opinion personnelle sur chacun des ouvrages, et donner son avis en votant pour son livre préféré), « Le paysage sonore d'une histoire » en partenariat avec l'enseignante de la classe de CP, GS. Ce projet a pour objectif de permettre aux enfants de manipuler des instruments de musique et d'effectuer de la lecture à haute voix avec les enfants du CP.

Nous gardons le lien avec nos aînés, grâce à une sélection de livres adaptés et un rendez-vous régulier à la résidence pour personnes âgées « Le Ségali ».

Nous menons à bien le développement de nombreuses activités culturelles au sein de notre médiathèque : les journées du patrimoine sont l'occasion de célébrer le patrimoine culturel de Valdériès. En 2022 nous avons mis en valeur l'histoire et la visite de l'ancien Couvent (ancien centre Social), aujourd'hui Association Ségaliens et médiathèque municipale. A cette occasion, une animation de jeux de piste a été organisée dans le village pour découvrir des bâtisses appartenant au patrimoine avec les plus grands de l'école de Valdériès. Pour les plus petits, nous avons proposé des danses traditionnelles qui furent un fil conducteur durant l'année scolaire. Nous avons accueilli un conteur fin mars 2023.

Nous recherchons toujours plus d'animations pour vous satisfaire comme en témoigne notre programmation pour la période mai/octobre 2023 : accueil régulier et programmé avec les écoles, achats et échanges de livres à la bibliothèque départementale du Tarn, accueil des enfants de 3 à 6 ans les mercredis (10h/12h) de la deuxième semaine des petites vacances pour le « temps des histoires », rendez-vous en juillet à la forêt de Sérénac pour un « cache-cache histoires », participation en octobre au festival départemental « contes en balade » avec accueil le 04 octobre dans l'après-midi de Catherine Pierloz, conteuse professionnelle. Ce spectacle pour enfants à partir de 6 ans est gratuit.

Médiathèque :

6 chemin de Musac 81350 VALDERIES. 05 63 56 49 71 – 05 63 56 55 88.

mediatheque@cs-segalatarnais.org / portail internet : mediatheques.dlireetplus.fr

Page Facebook : mediathequevalderies



Contes et paysage sonore à la médiathèque.

Durant l'année scolaire qui vient de s'achever et en partenariat avec la médiathèque du Puy Saint Georges, l'école de Valdériès a réalisé des projets avec les élèves des classes de GS/CP et du CE qui, une fois finalisés, ont été présentés aux parents en présence des enseignantes lors de deux réunions à la médiathèque. Pour les enfants du cours élémentaire, à la suite d'un voyage dans les Pyrénées, il s'agissait d'inventer cinq contes sur un animal de cette région et de réaliser des illustrations sur ces récits avec l'aide de Marianne Catroux, une artiste collagiste. Le 20 juin, micro en mains, les élèves ont pu lire à tour de rôle ces contes qui vont être édités. Le public a également visionné des photographies sur ce projet. Le 27 juin, c'était au tour des enfants de la grande section et du cours préparatoire de présenter des clichés et leur paysage sonore à leurs parents. Tous les élèves étaient ravis de participer à ces séances, lesquelles se sont terminées par le pot de l'amitié. Un grand bravo aux enfants pour leur travail. Félicitations aux enseignantes et à Fabienne, la responsable de la médiathèque, pour ce partenariat de qualité. Merci également aux bénévoles.

LE COIN DES ASSOS



Puces des couturières.

L'Association Familles Rurales de Valdériès a organisé à la salle polyvalente la 5ème édition des puces des couturières le dimanche 25 septembre. Cette journée très prisée par les adeptes de la couture et des loisirs créatifs, a connu un vif succès tant sur le plan des exposants (57) que sur celui des visiteurs (environ 700). Rendez-vous a été donné pour la 6^e édition le 24 septembre 2023.



Résultats de la 8^e édition du Trail du Ségala.

Le 6 novembre, la 8ème édition du Trail du Ségala parrainée par l'athlète tarnaise de niveau international Mélody JULIEN s'est déroulée par très beau temps. Comme tous les ans, cette épreuve a connu un vif succès. 330 coureurs et 159 marcheurs ont pris le départ. A nouveau les organisateurs ont apprécié l'aide des 94 bénévoles présents. Ils tiennent à les remercier ainsi que les propriétaires de terrains qui acceptent le passage des concurrents sur leur propriété. Les gagnants de chaque épreuve sont : pour le Trail de 13 kms Bertrand ESTADIEU, déjà vainqueur l'année dernière (0h52), pour le Trail de 23 kms Sébastien CAPUS (01h37) et pour le Trail de 8 kms la marraine Mélody JULIEN (0h32). Les organisateurs ont décidé de soutenir cette dernière pour la préparation de son objectif 2024 en créant une cagnotte Leetchi et en lui octroyant une subvention. Rendez-vous est donné pour la 9ème édition qui aura lieu le dimanche 05 novembre 2023.

AG du Trail du Ségala.

L'assemblée générale de l'association « Trail du Ségala Valdériès Passion » s'est déroulée le 28 janvier 2023 dans la salle polyvalente en présence d'une centaine de personnes avec notamment les bénévoles qui aident à l'organisation de l'épreuve. Après les remerciements d'usage, les responsables de l'association ont présenté un bilan satisfaisant eu égard aux difficultés économiques actuelles et à la pluralité des manifestations de ce type.





Exposition d'arts plastiques.

Dans le cadre de son activité artistique, l'association PARTÂGE a proposé au public sa première exposition d'arts plastiques, les 2, 3 et 4 décembre dans la salle sous le restaurant. Cette année l'exposition était réservée aux membres de PARTÂGE, ils étaient 10 artistes, confirmés ou amateurs, de 92 à 14 ans. Cette exposition s'inscrivait dans la dimension intergénérationnelle et se nommait « De Jean ARNAUD à Julie », Julie étant notre plus jeune artiste. Cette exposition a mis à l'honneur l'artiste local Jean ARNAUD où quelques toiles étaient visibles dans la salle. La fille de Jean ARNAUD faisait partie des exposants. Les visiteurs ont été nombreux. L'association organisatrice contribue à faire vivre la culture dans sa diversité, avec simplicité comme un élément essentiel à la vie d'aujourd'hui et de demain.

Affluence en hausse à la journée des créateurs.

Le dimanche 5 mars de 09h à 17h à la salle polyvalente, le comité des fêtes a organisé la journée des créateurs. Les exposants, au nombre de trente, étaient plus nombreux que l'année dernière. Les visiteurs, dont le nombre est estimé à 200 environ, ont pu découvrir divers articles proposés à la vente. Cette journée a connu une affluence en hausse.



Le printemps des poètes.

Le 25 mars, l'association culturelle PARTÂGE a clôturé la 2ème édition du printemps des poètes qui avait pour thème « Frontières ». Cette édition a été une réussite. Elle a permis de collecter et d'exposer des poèmes et de proposer des ateliers d'écriture. Pour cette dernière journée une scène ouverte s'est tenue place de la mairie : des lectures, des enregistrements et de la musique ont rassemblé jusqu'à une cinquantaine de personnes. Les présences appréciées de FATEN écrivaine d'origine Syrienne et de Thierry ARTIGUES clarinettiste ont apporté une ouverture supplémentaire à la dimension poétique par-delà les frontières.



Résultats du Grand Prix Souvenir Daniel Fraissignes.

Le 08 avril, 58 coureurs cyclistes ont pris le départ de la 3ème édition du Grand Prix Souvenir Daniel Fraissignes organisée dans le cadre de la fête de Valdériès de façon remarquable par les membres du club « Ségala Cyclisme Organisation ». Deux coureurs ont fait pratiquement toute la course en tête. Après avoir parcouru 81 km en 2h04 (39 km/h de moyenne), ils ont franchi la ligne d'arrivée après un sprint en côte très disputé. Le gagnant est ROUANET Maël (espoir GSC Blagnac vélo sport). Notons que le valdérois FRAISSIGNES Fabien s'est classé à la 11ème place. La municipalité félicite tous ces sportifs et remercie les organisateurs.



Écoles de rugby : des ballons pour les jeunes joueurs.

Le 15 avril, accompagnés de leurs parents, les 58 licenciés (15 Valdérois et 43 Lescuriens) appartenant aux catégories U7 à U13 des écoles de rugby à XIII de Valdériès et Lescure étaient réunis au stade de Valdériès pour recevoir chacun à titre gratuit un ballon de rugby officiel adapté à leur âge et un protège dents. Cette remise, très appréciée, s'effectuait dans le cadre de l'opération « un ballon pour tous » menée depuis six ans par la Fédération qui a pour but de faire plaisir mais aussi de promouvoir le rugby à XIII. Elle a eu lieu en présence entre autres de Gérard Lacroux, président du comité du Tarn, des éducateurs et de deux joueuses de Lescure.



Roller skating : magnifique soirée de gala.

Un beau spectacle, fruit d'un long travail, a été présenté le 24 juin à la salle polyvalente par l'ensemble des patineurs(es) du club de Roller Skating de Valdériès. Le public a été au rendez-vous. Bravo aux organisateurs, sportifs, entraîneurs, parents et aux couturières bénévoles qui ont donné de leur temps tout au long de l'année pour offrir ce gala de qualité.



Un repas de la chasse convivial.

Le dimanche 25 juin, la société de chasse de Valdériès a organisé pour la vingtième année consécutive son repas annuel à la cabane de chasse située sur la commune au lieu-dit La Combe. Les chasseurs, les familles et les amis, soit soixante convives environ, ont pu apprécier ce moment convivial parfaitement organisé à l'ombre de grands chênes. Avec au menu le traditionnel sanglier cuit à la broche sous la surveillance de Sylvain Massié et d'Antony Fabrègue avec l'aide de Jean-Philippe Bécot pour la découpe. Il est à noter que par tradition le premier sanglier tué au début de la saison est réservé pour ce repas. Lors de son discours, Patrick Massié, le président de cette société de chasse qui compte une quarantaine d'adhérents, a tenu à remercier les propriétaires qui laissent chasser sur leurs terres, lesquels se voient attribuer pour cela une part de gibier. Il a également précisé que la société dispose de 63 postes aménagés dont 52 miradors qui contribuent à la sécurité de la chasse.



3ème édition du Tour du Carmausin-Ségala.

Trois haut-garonnais sur le podium. Ce dimanche 09 juillet, la 3ème édition du Tour du Carmausin-Ségala parfaitement organisée par l'association « Ségala cyclisme organisation » présidée par Jean-Marie Sigal a effectué un passage dans notre commune. Cette épreuve fédérale pour juniors est partie de Mirandol-Bournounac et a rejoint Carmaux sur une distance de 114,8 km. Malgré la chaleur, le spectacle a été au rendez-vous sur ce parcours qui

comportait quelques difficultés. La course a été dominée par des concurrents haut-garonnais puisque les trois premiers appartiennent à l'équipe TEAM 31 JOLLY CYCLES U19. Le podium : 1 Adam Rafferty, 2 Rémi Daumas, 3 Vincent Bodet. Les classements des sprints, grimpeurs, jeunes et le Km81 ont été remportés par Rémi Daumas. Il est à noter que le frère aîné du vainqueur de cette année avait gagné deux ans plus tôt la 1ère édition de cette épreuve.



AG de l'ADMR.

L'association locale de l'ADMR présidée par Christian Caussé, a tenu son assemblée générale le 07 juillet dans ses locaux situés 8 rue Jean Moulin à Valdériès en présence du président des pharmaciens du Tarn Bernard Champanet, de l'adjoint au maire Pierre Ricca et de 25 personnes. Au cours de la première partie de la réunion Bernard Champanet a effectué un exposé très intéressant apprécié par l'assistance sur l'usage abusif des médicaments, sur les dix principales erreurs à ne pas commettre lors de la prise de ces derniers et sur les effets dangereux de certains d'entre eux lors de la conduite des véhicules automobiles. La seconde partie de la soirée a été consacrée à l'ADMR. Cette association à but non lucratif, pour qui la notion de proximité est fondamentale, œuvre dans le domaine de l'aide à domicile. Elle est gérée localement par 15 bénévoles et comprend 19 salariés qui ont accompagné l'année dernière 116 personnes pour un total de 185 994 € de salaires. « Nous sommes en sous-effectifs » a déclaré Christian Caussé qui est toujours à la recherche de salarié(es) et de bénévoles notamment pour la commune du Garric. Comme tous

les ans, l'association a organisé un loto et vendu des calendriers afin de disposer de fonds pour faire face à des situations difficiles ou pour aider des familles en difficulté. Après l'approbation à l'unanimité des comptes de résultat, l'assemblée a été clôturée et la soirée s'est poursuivie autour du verre de l'amitié.

INFOS UTILES : ADMR VALDERIES, accueil le mardi de 13h30 à 16h30, le jeudi de 9h00 à 12h00, Tél 05.63.45.93.15 ou 06.82.89.76.78, email valderies@admrtarn.fr



FOCUS SUR LE CLUB DE FOOTBALL



L'US Valdériès devient : Valence Valdériès Football Club.

Le mot de Julien CARCENAC, l'un des co-présidents.

« Le club de foot de l'US Valdériès existe depuis 1986 et a su se développer depuis avec des hauts et des bas certes mais avec de belles années. Les saisons 2002 et 2012 resteront les plus belles années au niveau des séniors avec des titres de champions du Tarn, mais 2023 sera une année importante également pour le football à Valdériès.

En effet le club est en entente chez les jeunes depuis 2016 et avec les vétérans depuis plus de 10 ans avec le Club du Valence Olympique Football. Une expérience en entente au niveau de l'équipe 2 séniors a eu lieu il y a quelques années mais cela n'avait pas été vraiment concluant.

Les deux clubs possèdent près de 115 licenciés chacun, un vivier important qui couvre les secteurs de Valence et Valdériès mais pas seulement, car tous les villages limitrophes alimentent également les effectifs de notre club. La mutualisation des moyens humains, des structures, des équipements et le besoin pour nos jeunes issus de l'école de foot de pouvoir s'identifier à une seule entité ont fait que la fusion devenait nécessaire pour le développement et la pérennisation des deux associations sportives.

La saison prochaine il n'y aura plus deux clubs en entente mais bien un seul club qui se nommera Valence Valderies Football Club (VVFC).

Après plusieurs mois de préparation et de nombreuses réunions, les deux clubs ont décidé de s'unir sur le long terme en créant cette nouvelle entité. En s'appuyant sur une solide école de foot avec de nombreux éducateurs et bénévoles, le club mettra tout en œuvre pour rayonner dans le futur sur la scène départementale.

Le samedi 17 juin 2023 à 18h30 dans la salle située sous le restaurant « L'Authentique 2.0 » à Valdériès a eu lieu une présentation de ce que sera ce nouveau club avec ses forces vives et, espérons-le, avec de nombreux joueurs, joueuses et proches des deux anciennes associations sportives. La présentation a été suivie d'un apéritif dînatoire.

Le club propose de pratiquer le football dès 5 ans et sans limite d'âge. Pour la première fois cette saison il comptera parmi ses équipes une section féminine sénior.

Les catégories sont les suivantes :

U7 mixte à 4 (2017–2018) : entraînements les mercredis de 17h45 à 18h30 et matchs les samedis matin à 10h00.

U9 mixte à 5 (2015–2016) : entraînements les mercredis de 17h45 à 18h30 et matchs les samedis matin à 10h00.

U11 mixte à 8 (2013–2014) : 2 entraînements par semaine et matchs les samedis après-midi.

U13 mixte à 8 (2011–2012) : 2 entraînements par semaine et matchs les samedis après-midi.

U15 mixte à 11 (2009–2010) : 2 entraînements par semaine et matchs les samedis après-midi.

U17 hommes à 11 (2007–2008) : 2 entraînements par semaine et matchs les samedis après-midi.

Séniors hommes D2 et D4 à 11 (2006 et moins) : entraînements les mardis et vendredis de 19h30 à 21h00 et matchs les samedis ou dimanches.

Séniors femmes à 8 (2007 et moins) : entraînements les jeudis de 19h30 à 21h00 et matchs les samedis après-midi.

Loisirs mixte à 11 (vétérans) : matchs tous les vendredis soir à 21h00.

A ce jour, toutes les informations ne sont pas figées. Il peut y avoir des évolutions. Pour tout renseignement n'hésitez pas à joindre Julien Carcenac au 06.72.84.50.30 ou à visiter la page Facebook du club Valence Valderies FC. »



POUR VOTRE SECURITÉ



La gendarmerie rencontre les élus.

Sur invitation du major ESCANEZ Sébastien qui commande par intérim la communauté de brigades de Valdériès suite au détachement du major COURTOIS au groupement de gendarmerie à Albi, une dizaine de maires et des conseillers municipaux du secteur ont assisté le 20 juin à la mairie de Valdériès à une réunion d'information. Après avoir annoncé un déficit temporaire des effectifs de la communauté lié à des retards en matière de mutations et d'affectations, le major a abordé les thèmes concernant la sécurité des élus : meilleure protection par une offre de sécurité sur mesure avec une réunion par semestre, comment éviter de s'exposer, diagnostics pour améliorer la prévention avec l'aide des référents élus et référents sûreté, utilisation des plateformes numériques dont l'application « Gend'Elus » et « sécurité numérique des collectivités », toutes deux conçues avec l'Association des Maires de France. En fin de séance, avant de répondre aux diverses questions, il a détaillé les opérations tranquillité vacances, séniors, entreprises et commerces.



BRIGADE DE VALDERIES : nouveaux horaires d'ouverture au public

mardi et mercredi : 08h/12h.

jeudi : 14h/19h.

vendredi : 08h/12h

dimanche et jour férié : 09h/12h et 15h à 18h.

Tél : 05.63.56.48.65 ou si urgence faites le 17.

Courriel : cob.valderies@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Opération tranquillité vacances.

S'inscrire à cette opération permet de demander à la gendarmerie de surveiller à l'occasion de patrouilles votre domicile durant vos vacances ou absences prolongées. Pour cela, 48 heures avant votre départ, renseignez le formulaire prévu et remettez-le à votre brigade. Cet imprimé peut être téléchargé sur : <https://www.service-public.fr>

Opération tranquillité séniors.

Les personnes âgées et vivant seules peuvent se signaler à la gendarmerie pour bénéficier de cette opération. Les gendarmes pourront les contacter et leur donner des conseils de prévention. Ces signalements peuvent également être faits par la famille, les proches, la mairie, les associations et tous les citoyens. Pour cela, contacter la brigade locale ou par internet la brigade numérique (www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/A-votre-contact/Contacter-la-Gendarmerie/Discuter-avec-la-brigade-numerique).

Opération tranquillité Entreprise et Commerce.

La gendarmerie peut surveiller votre commerce, entreprise ou son périmètre. Signalez-vous auprès de votre brigade pour en bénéficier. Des conseils vous seront donnés dans le domaine de la prévention des vols par des référents sûreté et dans celui de la prévention Cyber (www.cybermalveillance.gouv.fr).



PRÉSENTATION DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES.

Le territoire.

Depuis la constitution du Pays de l'Albigeois et des Bastides en 2003-2005, le périmètre de projet de ce Pôle s'est consolidé et affirmé. Le territoire rural du Pays s'est organisé autour de ses cinq communautés de communes. Avec une population totale de 59.481 habitants sur près de 1700 km² pour 100 communes, le Pôle territorial, au sein du bassin d'emploi Albi-Carmaux, entretient des liens privilégiés avec l'aire urbaine d'Albi.

Les missions.

Le Syndicat mixte du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides élabore de manière partenariale, les stratégies de développement durable, en matière de développement économique, écologique, culturel et social. Organisé en six commissions, ce Pôle (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural : PETR) exerce, pour le compte des Communautés de Communes, les missions suivantes :

- Préparer, animer et suivre les programmes de développement territorial,
- Préparer, animer et suivre le programme Leader
- Conduire l'animation et la mise en place des actions du Plan Climat Energie Territorial,
- Conduire toute mission, d'intérêt territorial, que pourrait lui confier une ou plusieurs des Communautés de Communes.

Les commissions ont pour objectifs de permettre des réflexions collectives sur ces sujets afin d'identifier les champs d'intervention possibles des collectivités. Ce travail doit permettre également au Pôle de répondre à des éventuels appels à projet pour mettre en œuvre des actions concrètes.

Pour s'abonner et suivre les actualités :

www.pays-albigeois-bastides.fr/newsletter

Facebook : @Pole.Albigeois.bastides

Vidéos sur la chaîne YouTube (Pôle Territorial Albigeois Bastides).

PLANNING PRÉVISIONNEL DES ANIMATIONS POUR LA PÉRIODE DU 01/09/23 AU 01/04/24

Samedi 9 septembre : Journée « Sports et Loisirs » (Conseil Municipal Jeunes)

Dimanche 24 septembre : 6^e édition des puces des Couturières (Association Familles Rurales de Valderiès)

Samedi 30 septembre : Rencontre au jardin le « Louinou »

Vendredi 6 octobre à 18h30 : Accueil des nouveaux arrivants

Samedi 14 octobre : Soirée « poule farcie » (École de Rugby à 13)

Samedi 21 octobre : Soirée CINÉCRAN

Samedi 28 octobre : Soirée Halloween (Comité des Fêtes)

Dimanche 5 novembre : Trail du Ségala (Trail du Ségala Valderiès Passion)

Dimanche 12 novembre : Cérémonie de l'armistice du 11 novembre

Du vendredi 1^{er} au vendredi 8 décembre : Exposition d'arts plastiques (Partâge)

Samedi 9 décembre : Marché de Noël

Samedi 13 janvier : Soirée CINÉCRAN

Samedi 20 janvier : Vœux de la municipalité

Samedi 27 janvier : Soirée « tartiflettes » – Les bronzés font du ski (Comité des Fêtes)

Dimanche 4 février : Vide dressing (École de Rugby à 13)

Fin février/début mars : Loto de l'ADMR

Samedi 2 mars : Repas des Aînés

Samedi 2 mars : Soirée CINÉCRAN

Dimanche 3 mars : Journée des Créateurs (Comité des Fêtes)

Samedi 9 mars : Soirée « Gratounade » (École de Rugby à 13)

Du samedi 9 au lundi 25 mars : Printemps des Poètes – uniquement les samedis 9, 16 et 23) (Partâge)

Dimanche 24 mars : Ramassage des déchets

Du 29 mars au 1^{er} avril : Fête de Pâques (Comité des Fêtes)



Pour exercer vos droits

Informations relatives à l'utilisation des données à caractère personnel (RGPD) :

Les informations recueillies sur ce formulaire, conformément au Règlement Général sur la Protection des données personnelles (RGPD) et à la loi du 6 janvier 1978 Informatique et Libertés, sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Commune de Valderiès pour la cérémonie dédiée à l'accueil des « nouveaux Arrivants ». La base légale du traitement est le consentement. Les données pourront avoir comme destinataires dans la limite de leurs attributions respectives, les agents et les élus de la commune chargés de la commission des « animations ».

Durée de conservation des données :

Les données sont conservées pendant une durée de 3 mois après la date de cet événement. Cependant, il est possible à tout moment de révoquer ce consentement en écrivant à contact@mairie-valderies.com.

Droits de la personne et consentement :

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, ainsi qu'un droit d'opposition en cas de motif(s) légitime(s). Pour plus d'informations sur vos droits, consultez le site cnil.fr.

Ces droits peuvent être exercés à tout moment en vous adressant au Délégué à la Protection des Données de la ville de Valderiès : dpd@maires81.asso.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatiques et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.



ACCUEIL DES « NOUVEAUX ARRIVANTS »

La municipalité organise une cérémonie pour tous les nouveaux habitant(e)s résidant à Valderies qui se sont installé(e)s **entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 août 2023**. Cette réception se déroulera le **vendredi 6 octobre prochain à partir de 18h30 dans la salle du bâtiment multi-fonctions** (située sous le restaurant). Aussi, nous demandons à toute personne qui répond aux critères ci-dessus de bien compléter le bulletin d'inscription ci-dessous et l'adresser par mail à l'adresse animations.mairievalderies@gmail.com ou le déposer directement au secrétariat de mairie **AU PLUS TARD LE JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023**.

PROGRAMME DE LA SOIRÉE :

18h30 : Accueil des participants

18h45 : Début de la réception destiné aux « nouveaux Arrivants »

20h30 : Buffet dînatoire avec poursuite des échanges et retransmission du match de la coupe du monde de Rugby à XV (France Vs Italie : coup d'envoi à 21h00)



BULLETIN D'INSCRIPTION pour la réception des « NOUVEAUX ARRIVANTS » du vendredi 6 octobre à partir de 18h30 dans la salle du bâtiment multi-fonctions (sous le restaurant)

NOM : Prénom : Date arrivée à Valderies :

Adresse : 81350 VALDERIES

Numéro de téléphone : Email :

Nombre d'adultes : Nombre d'enfants :

Assistera à la réception des nouveaux « Arrivants

Assistera au buffet dînatoire qui suivra cette réception

N'assistera pas à cette cérémonie

(Coupon à transmettre par mail à l'adresse animations.mairievalderies@gmail.com ou à déposer au Secrétariat de Mairie **AU PLUS TARD LE JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023**)